

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du lundi 05 octobre 2020

Date de la convocation: 30/09/2020

Membres en exercice : 12
L'an deux mille vingt et le cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

Présents : 7
Présents : Pierre CAPOU, Joseph FROMIGUE, Catherine LISSARRAGUE, Didier LARDAT, Pascal FLURIN, Noël PEREIRA DA CUNHA, Benoît TOULOUZET

Votants : 7

Représentés :

Excusés : Manuel GUARNE, Xavier MACIAS, Serge LAGUIBEAU, Sadek BOUBEKEUR

Absents : Alexandra FRONTY

Secrétaire de séance : Didier LARDAT

2020_051 - Objet : Décision modificative n°1 au budget principal de la CSVSS

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2020 45 POUR ERREUR DE SAISIE

Le président expose au conseil syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		BP 2020	REALISE	DECISION MODIFICATIVE	BP + DM1
2313 - 59	Constructions – Chalet du Clot	1 000.00	5 672.25	+ 5 000.00	6 000.00
2313 - 60	Constructions – Camp de la Russe	1 000.00	2 368.66	+ 10 000.00	11 000.00
2313 - 68	Constructions – chalet Mary Jan	1 000.00	1 067.15	+ 500.00	1 500.00
2313 - 69	Constructions – refuge d'Estom	10 000.00	7 677.80	+ 3 000.00	13 000.00
2313 - 39	Constructions – pastoralisme	55 000.00	0.00	- 19 500.00	35 500.00
2188 - 70	Immo. corporelles – refuge Wallon	0.00	860.00	+ 1 000.00	1 000

Le président propose au conseil syndical de voter ces crédits.

Le conseil syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, vote le réajustement des comptes détaillé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/10/2020 065-256501321-20201005-2020_051-DE

Le Président
Pierre CAPOU

Cafau

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF
Tarbes

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 19/10/2020
065-256501321-20201005-2020_051-DE